

La Riposte

BULLETIN DE LIAISON

ADDSQM

ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX QUÉBEC MÉTROPOLITAIN

L'ADDSQM (Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

Comment l'ADDSQM a changé mon parcours de vie	2-3
Info-Loi : L'aide sociale et ses changements pour 2023	4-5
Projet Entendre et agir ensemble	5
Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté	6-7
Colloque du MEPACQ	8-9
Mon passage à l'ADDS QM	9
Nouvelles de la militance	10-11
Calendrier et anniversaires pour décembre	12
Calendrier et anniversaires pour janvier	13
Invitation au party de Noël	14



301, rue Carillon
Québec G1K 5B3



418 525-4983



info@addsqm.org
www.addsqm.org

Du lundi au vendredi
de 9h à 16h30

Comment l'ADDSQM a changé mon parcours de vie par la militance



Texte de Monique Toutant

J'ai eu le besoin de partager avec vous ce qui m'a amené à militer à l'ADDSQM.

Tout d'abord, ma première rencontre à commencer par un besoin d'aide, car j'avais un problème à l'aide sociale. Par la suite, j'ai commencé à m'impliquer et petit à petit, je me suis rendue compte que je pouvais apporter et présenter mes idées dans un groupe avec des personnes qui vivaient les mêmes choses que moi. À l'ADDSQM, on n'est pas jugé, on respecte le rythme de chacun et de chacune.

C'est là aussi que j'ai appris à comprendre la loi de l'aide sociale, pour mieux la connaître et mieux me défendre. J'ai aussi eu la possibilité de préparer et de donner des témoignages sur la réalité des personnes à l'aide sociale, car parler permet de contrer les préjugés envers nous.

Le fait de militer, ça m'aide, parce que je suis reconnue dans ce milieu. Je développe mes connaissances.

Ça m'a permis aussi de sentir que je suis importante et que je fais partie de la société. J'y développe mes intérêts et participe aux décisions de l'organisme.

Ça m'a redonné confiance en moi. Je peux parler de mes expériences. Avoir une vie de groupe et m'impliquer sur des comités. Transformer mes rêves en action.

L'ADDSQM a de la place pour celles et ceux qui auraient envie de s'impliquer dans les comités.

Et on a du fun à discuter, organiser des activités... pis tout le monde y trouve sa place.

Les avantages d'être membres et militants.es :

- * Partager nos connaissances avec un groupe
- * Développer ses capacités
- * Avoir des formations ou ateliers sur nos droits
- * Donner des formations
- * Mieux comprendre la situation et notre environnement
- * Participer activement aux changements pour améliorer les conditions de vie

* Défendre nos droits, connaître la Loi à l'aide sociale.

* Faire partie intégrante des décisions de l'organisme

* Et bien sûr, des activités sociales

* Et surtout, changer le monde !

À travers les comités de l'ADDSQM

Nous participons aux décisions.

Nous les planifions et les organisons ensemble.

Des formations, des ateliers, des activités sociales, des luttes et bien d'autres encore.

Assemblée générale annuelle :

L'AGA se tient en juin. Cette journée est consacrée aux états financiers et prévisions budgétaires de l'organisme et aux élections des membres du comité organisateur. Ce comité est composé exclusivement de personnes assistées sociales. Une formation sur différents thèmes et enjeux est proposée aux membres présents.

Les journées BILAN de nos activités : Deux fois par année, nous participons aux journées de bilan (en juin et en janvier). On fait

le tour des activités, formations et actions en lien avec notre plan d'action. Chaque comité fait le bilan de ses activités et des rencontres en grand groupe. Ces journées nous aident à faire les suivis, et à ajuster au besoin nos actions.

La journée de planification : Cette journée se déroule en septembre. C'est le moment dans l'année où nous discutons des priorités et des revendications que nous voulons mettre de l'avant pour l'année. On discute ensemble des besoins de formation que nous souhaitons recevoir comme de celles que nous donnerons. Nous déterminons également les personnes qui seront déléguées dans nos regroupements et de la composition des comités de l'ADDSQM.

L'Assemblée générale d'orientations : L'AGO se tient également en septembre de

chaque année. La journée débute habituellement avec une formation pour les personnes présentes. C'est dans le cadre de cette journée que nous présentons le rapport d'activités de l'organisme. Nous consacrons une grande partie de la journée à déterminer les orientations et à compléter le plan d'actions pour les prochains mois.

Les comités de l'ADDSQM

Comité organisateur : Composé de personnes assistées sociales, le comité organisateur voit au bon fonctionnement de l'organisme. Il voit également à la vie associative et démocratique, les finances et les décisions courantes que doit prendre l'organisme. Il se réunit à chaque trois semaine.

Les autres comités actifs de l'ADDSQM sont : **Loi- Lutte et préjugés — femmes – finances – visibilité et suivi du projet Entendre et agir ensemble.** Des sous-comités sont formés en

cours d'année au besoin.

Un atelier d'écriture a lieu quatre fois par année pour déterminer les sujets et écrire les textes de notre bulletin de liaison La Riposte.

À l'ADDSQM, nous sommes une référence pour les personnes qui ont un problème avec l'aide sociale, on est là pour vous informer, vous soutenir dans vos démarches et vous défendre.

On vous invite à venir agir avec nous pour défendre nos droits et changer le monde !

Si tu as le goût de t'impliquer et de participer dans des comités, viens nous voir au 301 Carillon, nous avons hâte de te voir chez-nous.

Parce qu'ensemble nous sommes plus forts et plus fortes.

info@addsqm.org - www.addsqm.org





Par
Renée Dubeau

En janvier 2023, un nouveau programme sera ajouté dans la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, le Programme de revenu de base. De plus, les montants de toutes les prestations seront indexés, un petit tableau indiquera les nouveaux montants de l'ensemble des programmes.

L'AIDE SOCIALE ET SES CHANGEMENTS POUR 2023

Le Programme de revenu de base se compose de règles bien précises et propres à ces prestataires. Ce programme touche toutes les personnes qui reçoivent actuellement l'allocation 66/72, i.e. 1400\$ par mois. Les personnes qui ont acquis une invalidité depuis 5 ans et demi, par le biais d'autres programmes gouvernementaux pourront elles aussi bénéficier de ce nouveau programme et recevoir un supplément de l'aide sociale. Voici un résumé de ces nouvelles règles;

- Les chèques seront individualisés pour les conjoints, chaque personne sera prise distinctement et dépendante de sa propre situation. Quelques personnes vivant en couple feront l'objet d'une évaluation de leur dossier, afin d'établir leur programme.
- Le montant de la prestation de base sera de 1 138 \$ par mois (13 656 \$ par année). Ce montant sera indexé en 2023.
- Différents ajustements peuvent s'ajouter: personnes sans conjoint (montant de 337 \$ par mois, 4 044 \$ par année). Pour

les enfants à charge (20 \$ par mois pour un enfant mineur et de 345 \$ par mois pour un enfant majeur poursuivant des études postsecondaires).

- Vous pourrez gagner jusqu'à 13 656 \$ par année sans que cela diminue le montant de votre prestation. Si vous avez gagné plus que cette somme votre prestation sera réduite pour l'année suivante. En effet, chaque dollar gagné qui dépasse 13 656 \$ fera diminuer votre prestation annuelle de 55 cents (0,55 \$).
- Vous serez obligé de faire vos déclarations d'impôt, sous peine de pénalité.
- Différentes prestations pourront faire diminuer la prestation, tels que;
 - revenus de retraite et régime de pension, RRQ, CNESST, SAAQ. Ainsi que les prestations de maternité, de paternité ou d'adoption, les prestations parentales, les prestations de soignant ou les prestations d'assurance-emploi;
 - les allocations d'aide à l'emploi qui dépassent 222 \$ par mois (ou 353 \$ par mois si

la personne n'a pas de conjoint ou de conjointe, mais à un enfant à charge);

- les allocations de soutien reçues dans le cadre d'un programme d'aide et d'accompagnement social qui dépassent 130 \$ par mois;
- Les revenus d'un conjoint ou d'une conjointe, s'ils dépassent 28 000 \$ par année.
- Vous pourrez avoir jusqu'à 20 000 \$ en avoirs liquides.
- Nouvelle application, la valeur de votre résidence principale sera exclue du calcul du revenu de base.
- Vous pourrez posséder un ensemble de biens de 500 000\$. Notez que l'automobile n'est plus limitée à une valeur de 10 000\$, mais est incluse dans l'ensemble de vos biens. vos REER, REEE ou REEI. Le dépassement diminue la prestation de 15%.

Vous pouvez relire l'Info-loi de juin 2022, qui résumait le Programme de Revenu de base, et celui de septembre 2022 sur les gains permis.

Tableau des montants des prestations d'aide sociale avec l'indexation

Tous les ans, les prestations d'aide sociale sont indexées, l'indice est équivalent à celui de la RRQ. Pour 2023, il ne faut pas se surprendre que l'indice, rendu public par Retraite Québec, soit de 6.5%. Pour le calcul, j'ai transposé celui-ci, malgré que l'aide sociale n'ait pas publié ses chiffres. **Comme ce n'est pas officiel, les montants doivent être pris avec réserve.** Je rapporte les montants pour une seule personne, pas pour les couples, ni pour les conjoints d'étudiants. Les allocations ne sont pas indexées annuellement.

Aide sociale

Sans contrainte et objectif emploi **770 \$**

Contrainte temporaire **914 \$**

Solidarité sociale 1 211 \$

Programme de Revenu de base

Avec un conjoint **1211 \$**

Personne seule **1570 \$**



Par
Danielle Lambert

L'ADDSQM offre présentement une **formation sur le nouveau programme revenu de base** qui entrera en vigueur en janvier 2023. Si vous souhaitez nous inviter dans vos groupes, communiquez avec nous. Cette formation s'adresse aux personnes assistées sociales et aux intervenants.es.

Activités d'éducation populaire

Les ateliers/formations sur les droits à l'aide sociale se poursuivent.

Tout au long de l'année, nous proposons différents ateliers thématiques en lien avec l'aide sociale et les préjugés qui y sont associés. L'objectif de ces ateliers est d'en arriver à mieux comprendre les différentes formes et causes de la pauvreté et pour mieux lutter contre celle-ci.

Les thèmes privilégiés pour les prochains mois :

1. Formation sur le Programme revenu de base
2. Atelier Mes droits à l'aide sociale
3. Lutte aux préjugés
4. Les causes de la pauvreté

Contactez-nous pour planifier une activité chez-vous !

Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté



Voici le témoignage qu'Emmanuelle nous a généreusement livré lors de la marche du 16 octobre dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Par
Emmanuelle
Lachance

Je suis Emmanuelle, je vis à Québec depuis 4 ans.

On m'appelle personne en situation de pauvreté, démunie, vulnérable et comble de tout BS, au ministère je suis un numéro. Mais moi je suis une survivante, une femme forte et courageuse. Je souffre de fibromyalgie. Je travaille sur moi, je travaille à incarner le changement que nous voulons voir dans le monde. C'est pour ça que je suis militante à l'ADD SQM.

J'ai quand même élevé 2 enfants dans la pauvreté et la maladie. Je leur ai transmis les valeurs d'ouverture, de partage, l'ouverture aux autres cultures et l'amour de la musique. Aujourd'hui, elles sont adultes, en couple, elles voyagent. Elles peuvent espérer à une belle vie. Ça

c'est important pour une mère.

Pour ma part, ce n'est pas pareil, ma réalité m'a amené à me restreindre. J'ai mis une croix sur bien des rêves, une carrière, des voyages. J'ai même mis une croix sur la possibilité de vivre en couple à cause des règles de la loi d'aide sociale qui ne permet pas l'entraide et l'autonomie.

Depuis mars 2021, enfin, avec beaucoup de patience, un médecin sensible à ma réalité et un avocat avec du cœur, on a reconnu mes contraintes sévères à l'emploi, après 15 ans d'aller retour de contraintes temporaire à sans contraintes.

Je vis mieux depuis un an, j'ai un loyer subventionné, je paie 25 % de mon revenu, je ne suis plus obligé de vivre en chambre.

Je me considère chanceuse car j'en vois plusieurs autour de moi qui vivent, non qui survivent avec 726\$ par mois et qui me quêtent pour manger. Je vis avec 1138\$, moins 56\$ pour rembourser une dette au ministère, que je finirai de payer d'ici 2 mois. Le fameux 500\$ donné pour faire face à l'inflation, je n'en ai pas vu la couleur, la seule consolation sera que ce montant sauvera 10 mois de remboursement sur ma dette.

Récemment, j'ai perdu mes revenus de gardiennage, 200 \$ par mois. Ça change un budget, j'ai dû couper dans l'épicerie et le transport.

Le fait de vivre dans la privation ça m'empêche de me payer les soins de santé qui améliorerait ma santé, comme l'acupuncture.

Mon espoir est de rester là

où je suis actuellement, si je ne peux trouver un logement qui me convient mieux, mais il faut absolument que ce soit un logement social.

J'aimerais aller dans le bois plus souvent, ou aller sur le bord de la mer. J'ai pas besoin de vous dire que cet été je n'ai pas pu profiter pleinement de la nature. Croyez moi ce n'est pas des vacances être à l'aide sociale. Comme l'a chanté Paul Piché;

*L'été c'est tellement bon
quand t'as la chance
D'avoir assez d'argent pour
voyager sans t'inquiéter*

J'espère que le pire est derrière moi et que je ne devrai plus d'argent au ministère, car en plus de me battre, le remboursement est dur sur le budget.

La loi d'aide sociale est périmée, il faudrait que tous puissent couvrir leurs besoins essentiels, sans privation.

Je demande au prochain ministre de la solidarité sociale, je pense que le précédent s'est disqualifié en tant que ministre de la solidarité sociale, que ça prend **l'élargissement du Programme revenu de base,**

car ce qui est sur la table ne touche que le quart des prestataires d'aide sociale. Pour les autres, on vient leur dire qu'elle ne le mérite pas. Si on marche au mérite, nous méritons le respect et la dignité.

Je vous remercie, ça été une opportunité de prendre la parole, de mettre des mots sur la honte que je vis, relié à mon statut social et de briser les tabous.



Colloque de MEPACQ

POUR EN FINIR AVEC LES INÉGALITÉS SORTONS DU CAPITALISME !



Par
Danielle Lambert

Remettre le fardeau de la pauvreté aux personnes qui la subissent dans une perspective d'effort, de volonté et de mérite, révèle l'extrême brutalité du système capitaliste.

Le 2 novembre, dans le cadre du colloque du MEPACQ, l'ADDSQM participait au panel « **Injustices sur le terrain** ».

Ce panel avait pour objectif de mieux comprendre comment les pratiques propres au capitalisme impactent les personnes qui fréquentent nos organismes et plus largement la justice sociale. Ce panel était composé de **Véronique Laflamme**, porte-parole du FRAPRU, de **Frédéric Carrier**, animateur-coordonnateur à Atout-Lire et de **Danielle Lambert**, militante-salariée à l'ADDSQM.

Nous aurions pu en parler pendant des jours, tellement le système capitaliste impact directement et sauvagement les populations les plus pauvres au quotidien.

Pour ce qui est de la présentation de l'ADDSQM, celle-ci fut portée sur les nombreux liens qu'entretient le système capitaliste sur la pauvreté. Comment le système façonne la pauvreté et entretient les préjugés qui y sont liés.

En voici les grandes lignes :

Depuis son adoption il y a plus de 50 ans, la Loi à l'aide sociale n'a cessé de se complexifier par de

nombreuses mesures et à se rapprocher des objectifs liés aux besoins du système capitaliste. La définition de droit inconditionnel à pouvoir répondre à ses besoins de base, fut rapidement déviée par des objectifs très fortement réfléchis par le milieu des affaires.

En fait, la Loi à l'aide sociale s'organise de différentes façons, à construire une route toujours plus large vers la réinsertion au marché du travail, à répondre au besoin du marché, plutôt que de répondre aux besoins spécifiques des personnes y ayant recours.

Jugeant les gens uniquement sur leur capacité à être sur le marché du travail tel que défini par le marché lui-même, entraîne une croissance toujours plus brutale des préjugés liés aux personnes assistées sociales. C'est un des nombreux préjugés auxquels font face les personnes assistées sociales. « *Elles ne veulent pas travailler* ». Bien au contraire, elles souhaitent un système, un milieu, qui leur permettraient d'avoir un travail ou une occupation en toute considération sur leurs situations et sur leurs conditions de vie.

La très grande négligence que le système accorde aux personnes en situation de pauvreté les rend

d'ailleurs vulnérables à l'exploitation du marché.

Face à la pénurie de main-d'œuvre, les préjugés augmentent.

Simplifié par un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les personnes assistées sociales se voient encore une fois victimes de préjugés. Les raccourcis se font de plus en plus présents sur la réalité des personnes qui sont hors marché de l'emploi. Les préjugés envers les personnes qui ne répondent pas à l'appel du besoin du marché vont être exacerbés.

Si la pénurie de main-d'œuvre représente une bonne occasion d'améliorer les conditions de travail de plusieurs, pour les personnes assistées sociales ça va être d'autant plus difficile de faire reconnaître leurs droits.

Se désengageant de plus en plus de son rôle et de ses responsabilités, l'État préfère remettre la responsabilité aux organismes et aux individus de « patcher » les trous du filet social. En découle de nombreuses initiatives qui ont vu le jour dans les dernières décennies :

D'abord instauré comme mesure d'urgence, 40 ans plus tard les banques alimentaires n'ont

jamais été aussi débordées de demandes.

Pour y avoir accès, c'est l'humiliation de devoir demander l'aide à se nourrir. C'est devoir justifier qu'on est en situation de pauvreté. C'est l'absence de choix. C'est la douteuse fraîcheur, c'est surtout et souvent la honte. Pour les personnes assistées sociales, c'est devenu un passage obligé.

Qu'on pense aussi au nombre croissant d'organismes qui offrent des soupes populaires, aux frigos-partage qui se multiplient, aux refuges qui débordent...

Des pratiques avantageuses pour les élites et qui protègent contre la révolte.

Face à la croissance des inégalités, l'État choisit son camp. Celui de faire bénéficier encore davantage

les plus riches pour gérer la pauvreté. Encouragée et surtout soutenue financièrement par l'État, la croissance des pratiques philanthropiques est directement liée aux besoins des plus riches.

Les élites mettent donc sur pied, des fondations qui leurs permettent de se faire valoir, d'entretenir une bonne image et bénéficier des largesses du système. Les grandes fortunes s'en font une fierté. Elles sont exposées à la Une des grands magazines pour leur générosité.

Tout est pensé, organisé et structuré en fonction des intérêts des grandes entreprises.

Cet écosystème, dont bénéficie les grandes fondations, est planifié avec la très grande collaboration des entreprises de placements. KPMG en est un bon exemple. Ces mêmes qui planifient, organisent et encouragent l'utilisation des

paradis fiscaux.

Voici un lien fort éloquent sur les pratiques philanthropiques lucratives des grandes sociétés.

<https://home.kpmg/ca/fr/home/insights/2021/11/the-future-of-philanthropy.html>

Il est plus profitable pour le système capitaliste de donner du financement aux fondations en encourageant la pensée philanthropique que d'agir sur les causes et éliminer la pauvreté.

Ces grandes sociétés fortunées n'ont aucun intérêt à pour éliminer la pauvreté. Elle est pour eux, à la fois utile pour leur image et un vrai paradis au plan fiscal.

Mon passage à l'ADDS-QM

Par Francis Normandeau-Boucher
Bénévole et futur travailleur social



Une atmosphère agréable, une cuisine commune, des plantes en bonne quantité dans le grand salon, ce sont les premières choses qui m'ont interpellé lors de mon arrivée à l'ADDS-QM. J'ai ensuite rencontré des militants lors d'une manifestation, participé à une formation d'éducation populaire à propos du programme de revenu de base et à une rencontre du comité d'écriture du magazine La Riposte.

En toute transparence, j'ai été profondément indigné lorsque j'ai appris qu'une personne recevant l'aide sociale ne pouvait quitter la province plus d'une semaine, lorsqu'on m'a expliqué que ce

n'est pas avantageux d'être en couple lorsqu'on reçoit de l'aide sociale, qu'il existe une limite de 100\$ pour recevoir des dons par mois... Danielle m'avait alors dit : « C'est violent l'aide sociale ».

Mais c'est la bonne humeur, de bonnes discussions et de la camaraderie qu'on trouve dans les locaux de l'ADDS-QM. Ça et du café, des salariés à l'écoute mais surtout des militants prêts à s'engager dans le prochain comité, à organiser le prochain atelier, à parler de la prochaine manifestation, etc.

Vous êtes inspirants,
Merci du fond du cœur.



Nouvelles de la MILITANCE



Journée planification

Nous étions **13 personnes** à participer à la journée planification du **13 septembre**. Nous avons planifié nos dossiers pour l'année.

Manifestation logement

Le **16 septembre**, **7 militant.es** ont participé à la manifestation nationale organisée par le FRAPRU et le RCLACQ. Le but de cette marche était d'exiger « des candidat.e.s aux élections provinciales de vraies mesures fortes et efficaces pour contrer les pires crises du logement au Québec, de mettre en place un réel contrôle universel des loyers et de financer un grand chantier de 50 000 logements sociaux en 5 ans ! »



L'Assemblée générale d'orientations

Le **22 septembre**, **16 personnes** ont participé à l'assemblée générale d'orientations. Avant cette assemblée, nous avons débuté par une formation sur les élections provinciales donnée par Vania du REPAC 03-12. À la fin de la journée, nous avons organisé un 5 à 7 afin de remercier Simon Pouliot pour ses 4 années de services à l'ADDS. Fort heureusement, nous serons appelé encore à collaborer ensemble sur certains dossiers qui touchent la pauvreté, car maintenant il travaille au *Collectif pour un Québec sans pauvreté*.

Marche Justice sociale et justice climatique

Le **23 septembre**, nous étions **11 personnes** de l'ADDS QM à marcher pour la justice sociale et la justice climatique, avec des centaines de personnes de différents organismes de la ville de Québec. Dans la même journée, il y avait des mobilisations dans plusieurs régions de la province de Québec. Pour l'occasion, plusieurs travailleurs et étudiants étaient en grève.



Manifestation : Engagez-vous pour le filet social

Le **29 septembre**, **3 membres** de l'ADDS QM ont participé à une manifestation nationale à Montréal ayant pour thème : Engagez-vous pour le filet social.

Manifestation pour l'élimination de la pauvreté

Le **16 octobre**, dans le cadre de la journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté, **10 militant.e.s** ont marché dans le quartier St-Roch pour dénoncer la pauvreté. Pendant la marche, il y a eu des prises de parole dont une d'Emmanuelle Lachance, militante de l'ADDS. Elle a livré un témoignage sur sa situation. Vous pouvez lire son texte à la page ?. Les marcheurs et marcheuses étaient accueilli.e.s au parvis de l'Église St-Roch avec un repas chaud. Ils et elles étaient invité.e.s à écrire sur des



Nouvelles de la MILITANCE



autocollants leurs revendications concernant la pauvreté et les programmes sociaux. lutte pour l'amélioration des droits des personnes assistées sociales !

Action dérangeante du 17 octobre

Toujours dans le cadre de la journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté du **17 octobre**, nous sommes allé.e.s coller les revendications écrites des manifestant.e.s de la veille au bureau du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Nous étions une vingtaine de personnes, dont **5 militant.e.s** de l'ADDS.

Formation sur le revenu de base

L'ADDS QM a organisé deux formations sur le revenu de base pour expliquer les grandes lignes de ce nouveau programme à l'aide sociale. Ce programme sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2023, et il s'adresse aux prestataires qui ont une contrainte sévère à l'emploi depuis au moins 66 mois sur 72. Ces formations ont été offertes le 26 octobre et le 15 novembre. Près d'une trentaine de personnes ont participé.

Rassemblement de solidarité au RPA de la Seigneurie de Salaberry

Le 27 octobre dernier, cinq militant.e.s de l'ADDS QM ont participé au rassemblement de solidarité envers les locataires du RPA (résidence privée pour aînés) de la Seigneurie de Salaberry. Cet événement était organisé par *Le Bail* et le *Comité populaire St-Jean-Baptiste*. Le nouveau propriétaire, qui possède 1200 logements sur l'île de Montréal, désire transformer ce RPA en logement locatif. En changeant de mission, il permet aux personnes aînées de rester, mais il va arrêter les services de repas et de soins de santé présentement offert à ces dernières.

Colloque du MEPAC

Quatre militant.e.s de l'ADDS ont participé au Colloque du MEPAC des 1^{ers}, 2 et 3 novembre. Le thème de ce colloque était : *Pour en finir avec les inégalités, sortons du capitalisme !* Les participant.e.s ont pu assister à plusieurs ateliers et conférences.





DÉCEMBRE

Juliette Bruneau	Ghislain Hudon	Claire Moffatt
Jean Côté	Éric Lapointe	Gétane Pouliot
Jean-Yves Desgagnés	Jacques Leblond	René Simard

ERRATUM : Nous souhaitons un bon anniversaire en retard à **Immaculée Mukagakwaya** dont la fête était le 25 octobre. Bonne fête Immaculée !

DÉCEMBRE 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5 13h30 à 16h30 Comité loi	6 9h30 à 12h Comité suivi 13h30 à 16h30 Atelier droit aide social	7	8 15h30 à 17h30 Action guignolée	9	10
11	12	13 9h30 à 16h Comité organisateur	14	15 17h à 22h Fête de Noël	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'ADDS sera fermée du 19 décembre 2022 au 6 janvier 2023

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **418-525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale).
L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **418-525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ?
Passer nous voir !



JANVIER

Marielle Bouchard

Linda Laprise

Joanne boucher

Michel Pelletier

Sylvie Filioux

Simon Pouliot

JANVIER 2023

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3	4	5	6	6
8	9 Ouverture de l'ADDS	10 9h30 à 16h Comité organisateur	11 9h30 à 12h Comité femmes	12	13	14
15	16 13h30 à 16h30 Comité loi	17 13h30 à 16h30 Atelier d'écriture	18 9h30 à 12h Comité finances	19 9h30 à 16h Bilan mi-année	20	21
22	23	24 13h30 à 16h00 Atelier droit aide social	25 9h30 à 12h Comité visibilité	26	27	28
29	30	31 9h30 à 16h Comité organisateur				

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **418-525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale).
L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **418-525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ?
Passer nous voir !

INVITATION AU PARTY DE NOËL

*C'est avec plaisir que nous vous invitons au party de Noël de l'ADD SQM.
Un repas du temps des fêtes vous sera servi.*

Le jeudi 15 décembre 2022

Au Patro Laval, au 145 rue Bigaouette

*Apportez une denrée non périssable afin de pouvoir confectionner des paniers
de Noël.*

*L'accueil se fera dès 17H00. Une consommation vous sera offerte
gratuitement.*

*Musique d'ambiance, animation et plusieurs prix de présence et panier de Noël,
agrémenteront la soirée.*

*Vous inscrire, au plus tard le vendredi 9 décembre au 418-524-5064 ou
par courriel à info@addsqm.org*

*Apportez sacs et contenants pour pouvoir rapporter les cadeaux, restants du
souper et panier de Noël.*